AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

214C0498
FR0000075343-FS0217

2 avril 2014

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

EUROMEDIS GROUPE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 1er avril 2014, la société de droit néerlandais Value8 N.V. (Brediusweg 33,1401AB Bussum, Pays-Bas) a déclaré avoir franchi en baisse, le 31 mars 2014, le seuil de 5% du capital de la société EUROMEDIS GROUPE et détenir 140 600 actions EUROMEDIS GROUPE représentant autant de droits de vote, soit 4,70% du capital et 4,19% des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions EUROMEDIS GROUPE sur le marché.

[1] Sur la base d'un capital composé de 2 990 971 actions représentant 3 359 243 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.